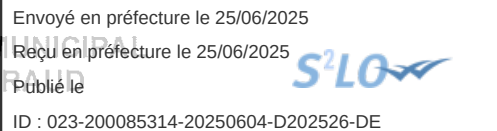


**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE SAINT DIZIER MASBARAUD
D2025/026**



SEANCE DU 04 juin 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 04 juin

Le Conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à 20 h 00 à la mairie de Saint Dizier Leyrenne, 23400 Saint Dizier Masbaraud sous la présidence de Monsieur Joël ROYÈRE

Nombre de	<u>Présents :</u>
Conseillers en	Mmes CHABRIER Isabel, DEMARGNE Céline, PRADEAU Carine, SALADIN
exercice : 17	Christine, SIMONET Laura,
Présents : 11	MM. ROYERE Joël, COUCAUD Thierry, DURUDAUD Patrick, LAROCHE
Représentés : 1	Michel, PETIT-COULAUD Bastien, SCAFONE Dominique
Votants : 11	<u>Excusés :</u> ROYERE Julie, AUMEUNIER Sébastien, KAPLAN Iskender,
Abst. : 0	MARGOT Emmanuel
Exprimés : 12	<u>Absente :</u> LEGRAND Coline, MAINGOUTAUD Elodie
Oui : 12	<u>Pouvoirs :</u> M. MARGOT Emmanuel donne pouvoir à Mme SALADIN Christine
Non : 0	Secrétaire de séance : M. DURUDAUD Patrick

OBJET : Nomination Citoyen d'Honneur

La commune de Saint Dizier Masbaraud souhaite honorer celles et ceux qui ont contribué à son rayonnement et à son développement, ainsi qu'à un membre de la famille d'une personnalité issue de la commune.

L'objectif est de pouvoir remettre une médaille et un diplôme de la commune à des personnalités, les élevant ainsi au rang de citoyen(ne) d'honneur de la commune.

Même si cette distinction est purement honorifique, il apparaît important qu'elle fasse l'objet d'un vote solennel en Conseil Municipal.

Il est proposé au Conseil Municipal :

De créer cette distinction de citoyen(ne) d'honneur de la commune de Saint Dizier Masbaraud, qui pourra être proposée :

- A une personnalité extérieure que la commune s'honore de recevoir,
- A un proche parent d'une personnalité issue de la commune,
- A une personnalité locale dont la commune salue l'action, honore les mérites ou reconnaît les services rendus à la commune et ses habitants.

La commune pourra, par délibération, déchoir de cette distinction, toute personne qui aurait par ses actes, manqué au devoir de probité qu'exige la qualité de citoyen d'honneur de la commune.

Il est proposé au Conseil Municipal :

- D'approuver la création de cette distinction honorifique de citoyen d'honneur de la commune de Saint Dizier Masbaraud,
- De préciser que les nominations des citoyen(ne)s d'honneur de la commune feront l'objet d'une présentation et d'un vote du Conseil Municipal
- De donner pouvoir à Monsieur le Maire pour poursuivre l'exécution de la présente délibération.

Le Maire,
Joël ROYÈRE

La secrétaire de séance,
Patrick DURUDAUD

Le Maire,
Certifie le caractère exécutoire de cet acte,
Informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir auprès du tribunal administratif de Limoges dans un délai de deux mois à compter de l'obtention de ce caractère exécutoire. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr

Envoyé en préfecture le 25/06/2025

Reçu en préfecture le 25/06/2025

Publié le



ID : 023-200085314-20250604-D202526-DE